



GRENOBLE

à diffuser... à diffuser... à diffuser... à diffuser... à diffuser...

Dans ce numéro :

Edito	P. 1
Découvert de l'ESS	P. 2
L'EDD en jouant	P. 3
Mutations	P. 4
Fiches de lecture	P. 5
Dyslexie, dyspraxie,...	P. 6
Bulletin d'adhésion	P. 8

Dans l'attente...

Dans l'attente des projets du Ministre... C'est l'un des sentiments les mieux partagés actuellement par les professeurs de lycée. Rien n'a filtré pour l'instant du dispositif qui sera présenté fin septembre.

Pour les SES, il faut véritablement espérer capitaliser tout le travail réalisé l'année dernière, c'est à dire en terme de reconnaissance de la discipline et de la filière, mais aussi en terme de réflexion sur nos pratiques et nos programmes.

C'est en ce sens que le bureau national de l'association a écrit au Ministre le 1er septembre (voir le communiqué sur le site www.apses.org). Il y est rappelé certaines conclusions du rapport Descoings, qui préconise « que les disciplines liées à une spécialisation durant les années ultérieures soient enseignées de façon identique et obligatoire sur tout le territoire, au cours des premiers et deuxième trimestres à l'issue desquels le lycéen doit faire son choix. »

De même, la réflexion commencées lors Assises des SES en mai 2009 va se poursuivre. Pendant le 1er semestre 2009, les régionales de l'ApSES vont formuler des propositions concernant le programme de seconde (puis au second semestre, le travail portera sur la première et la terminale). Puis une synthèse nationale sera réalisée. L'objectif est bien d'être force de propositions.

Chacun est donc invité à faire part de ses remarques et idées. Le projet porté par l'association résulte d'une démarche démocratique, pour qu'il soit porté par le maximum d'entre vous.

L'occasion m'est ici donnée de remercier l'ensemble des collègues, adhérents ou non, qui se sont mobilisés pour la promotion des SES. L'ApSES Grenoble compte aujourd'hui 103 adhérents. Nous espérons garder votre confiance.

Bonne année scolaire !

Thomas BLANCHET

L'ApSES Grenoble
en 2008 / 09

103 adhérents
(35% des enseignants
de l'académie)

60 lycées représentés

Merci de votre
confiance !!

Journée ESS : le mardi 20 octobre 2009 - Grenoble

Mardi 20 octobre
2009

ESS : Intégration et innovation sociale une 2ème journée de découverte

Nous renouvelons l'expérience de l'année dernière qui fut très fructueuse !!!!

En effet, l'objectif reste de découvrir l'économie sociale et solidaire pour mettre en place des dispositifs pédagogiques dans nos classes (échanges, visites, débats,...). Les possibilités sont multiples et **sur l'ensemble du territoire de l'académie de Grenoble.**

L'association Aires co-organise donc cette journée et se propose aussi de nous aider à monter des rencontres /projets. Pour quelques idées, il suffit de regarder le bilan dans l'Apsep info Grenoble du mois de mai 2009.

Voici le programme de la journée.

Le matin.

Retour sur les expériences de l'année dernière. Travail sur la

thématique de l'insertion : visite de la Régie de quartier de Grenoble à la Villeneuve (thématiques de l'insertion et du lien social) et d'un restaurant d'insertion (où l'on pourra prendre un repas).

L'après midi : Débat sur innovation sociale et travail.

L'économie sociale et solidaire invente des nouvelles formes organisations du travail, réfléchit au droit du travail, à la question de la propriété,... Des coopératives d'activité et d'emploi sont créées. Quelles sont les solutions trouvées ?

Pour venir, il suffit de s'inscrire auprès de :

Blanchet.Thomas@wanadoo.fr



L'EDD en jouant : le Conseil municipal d'Améthyste

Jean Paul Robin a organisé le 30 avril 2009 un atelier sur l'éducation au développement durable, en vue d'un rassemblement national. Le point d'orgue des débats fut la présentation d'un jeu inventé récemment par une jeune étudiante en médecine (Améthyste). Il est à destination des élèves pour leur faire réfléchir sur l'aménagement d'une commune et son impact sur la vie sociale et l'environnement.

Objectif.

Des groupes d'élus doivent présenter des projets pour développer une petite commune de 5000 – 10000 communes. Un grand nombre de projets existent, décrits sur des fiches. Chaque groupe choisit un projet et le présente (coût financier, coût en terme de pollution,...). Il argumente, mettant en avant le maximum d'avantages. En effet, le conseil municipal a un budget maximal, ce qui est une contrainte forte. Et c'est lui qui prend la décision finale, en fonction de divers critères. La justesse des choix en terme de protection de l'environnement ou d'impact social sont ainsi des éléments pris en compte.

Avantages.

Ainsi, ce jeu est avant tout un jeu d'argumentation et donc de stratégie. Il oblige les élèves à justifier leurs choix. Et c'est l'animatrice qui indique aux élèves l'impact écologique et sociaux de leurs choix. Aussi, plusieurs tours sont nécessaires pour que les élèves s'approprient l'ensemble de ces critères. C'est cela l'EDD !!!

Thomas Blanchet



Exemple de fiche proposée aux élèves : l'éducation au tri déchets.

Les enfants doivent peser les déchets dans l'école : prise de conscience des quantités et de la nature des déchets. Il y aurait une compétition entre les écoles. Coût : une brique. Durée : 5 mois.

Cela rapporte une brique dans le temps : moins de déchets à traiter plus tard.

Investissement : formation des enseignants ; nouvelles poubelles.

Méfiance : la compétition entre les écoles.

Contact : Drac nature

cvalence.dn@gmail.fr / ameth.dn@gmail.fr

Argumenter pour créer un kebab

En s'inspirant du jeu présenté lors de la réunion sur l'EDD, j'ai bricolé un petit exercice d'argumentation à mes élèves de seconde (mais sans dimension EDD... aie...!). L'objectif était de comprendre le fonctionnement d'une entreprise en en créant une toute simple : un kebab. Rien d'original dans tout cela : des exercices de création d'entreprises, il y en a déjà et des kebabs, y en a de plus en plus. Mais cette séance a bien motivé les élèves. Autant en rendre compte !!!

L'idée du kebab m'est venue en lisant un article dans Gre news (hebdomadaire gratuit, en direction des jeunes) édité par le Dauphiné libéré. Celui-ci fut un bon support pour le cours : simple, il décrivait comment on ouvrait un restaurant de restauration rapide et ce qui était nécessaire pour faire le meilleur des kebabs !!!

Objectif de la séance : argumenter et comprendre quelques calculs simples de l'entrepreneur.

1ère étape : Ce fut la lecture de l'article avec la question : de quoi a-t-on besoin pour faire ces kebabs ? L'objectif était ici de découvrir les différents facteurs de production. J'ai établi un classement, et demandé aux élèves pourquoi ce classement (c'est un moyen très simple pour discuter des caractéristiques et il n'y a plus que le terme de vocabulaire à mettre en face).

2ème étape : l'enseignant explique, de façon magistrale, les notions de chiffre d'affaires et de bénéfice.

3ème étape : travail de groupe (enfin !). Chaque groupe reçoit la petite fiche de route (ci contre) pour créer un kebab et commence ses calculs. Il va donc faire ses propres choix. Tout le monde répond à la question 1, puis l'on fait une première mise en commun. On peut mettre les résultats au tableau et discuter des choix de chacun (on peut même faire apparaître la notion d'économie d'échelle, mais ce n'est pas un objectif de départ). Apparaissent ainsi les groupes qui ont été trop ambitieux dans les quantités, ceux qui misent sur une clientèle fortunée,...

4ème étape : chaque groupe repart à ses calculs, mais avec plus de liberté dans le projet. Puis de nouveau mise en commun.

Une séance bien motivante !!! Reste un aspect à améliorer : difficile de dire quel était le meilleur projet, puisque la contrainte de la demande était peu présente.

Je suis prêt à envoyer l'article de Gre news à qui m'en fait la demande.

Blanchet.Thomas@wanadoo.fr

Ouvrir un Kebab.

Taille de la ville : 10 000 – 15 000 habitants.

Les données économiques.

Prix du pain : 5€ le kg. Il faut 0,1kg de pain par kebab.

Prix de la viande : 15€ par kg. Il faut 0,1kg de viande par kebab.

Prix des légumes et sauce : 5€ par kg. Il faut 0,05kg de garniture par kebab.

Location magasin, électricité : 500€ / mois (30 jours), soit€ par jour.

Investissement de départ : 10 000€ pour 5 ans. Si les années font 365 jours, cela fait € par jour.

Salaires : 2 personnes à temps plein payées 2000€ par mois (30 jours), soit€ par jour.

1 – Choisissez une quantité de kebab vendue par jour, et calculez le coût unitaire de production, et proposez un prix de vente. Déterminez le bénéfice réalisé.

2 – Vous pouvez ajouter des éléments supplémentaires (promotion, campagne de pub,...), et refaites alors les calculs.

Travaux sur l'évaluation en 1ère ES

Marie-Pierre Lemaître et Laurent Tarillon ont créé des outils pour l'évaluation en première, tentant de se rapprocher des grilles d'attentes des deux épreuves du BAC. Ces épreuves répondent au double objectif de ne pas dépasser 2 heures et évaluent les principales compétences que les élèves devront maîtriser au bac.

Ainsi ont été conçues des mini QSTP comportant toutes 2 documents avec 5 QP et des synthèses comportant seulement deux paragraphes argumentatifs. Pour la mini dissertation, le travail a abouti à un sujet sans plan apparent, avec 3 docu-

ments.

Ainsi sont proposées sur le site académique des grilles d'attentes vierges pour la QSTP et la dissertation. Mais surtout, des sujets et des grilles d'attente rédigées sont proposées : financement de l'économie, marché, stratification et culture.

Alors, rendez vous sur le site académique !

<http://www.ac-gre->

[ble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/premiere/evaluation.htm](http://www.ac-gre-ble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/premiere/evaluation.htm)

Mutations 2009... le résultat du mouvement

Et voilà, une nouvelle année commence pour les enseignants de SES de l'académie. Les mouvements inter, intra et les ajustements de juillet (pour les TZR) ont eu lieu. Comme chaque année, un grand chassé croisé s'opère sur certains postes, avec parfois (trop souvent) des situations bizarres voire aberrantes. Un poste supprimé une année qui ré-ouvre l'année suivante, deux cartes scolaires sont passées par là... ou des blocs de moyens provisoires (BMP) qui côtoient dans certains lycée des postes fixes partagés sur deux établissements. Et encore, ces situations sont les situations connues. La plus grande inconnue reste la situation des non titulaires (vacataires et contractuels). Un travail de recensement s'impose inévitablement.

Nous vous livrons donc pour cette année le résultat des trois mouvements. Seuls les ajustements de début d'année scolaire ne sont pas relatés car intervenus récemment. Il se peut donc que certains TZR

soient désormais affectés sur un service complet à l'année ou un BMP. Nous nous excusons par avance pour ces imprécisions à leur sujet.

En Ardèche

Miguel SARZIER arrive sur un poste fixe au lycée Boissy d'Anglas à Annonay. Sabine BUIS rejoint le poste fixe au lycée Marcel Gimond à Aubenas. En ce qui concerne les titulaires sur zone, Dominique TORRE est rattaché au lycée Boissy d'Anglas à Annonay. Alain MAZENS obtient un demi-service à l'année au lycée Mallet au Teil. Demi-service aussi au lycée Gabriel Faure à Tournon sur Rhône pour Aurélie BLANC.

Dans la Drôme

Philippe BARNOUIN est parti enseigner à la Réunion. Gaëlle COLOMER est nommée au lycée Alain Borne à Montélimar. Une entrante dans l'académie, Séverine GAGNEPAIN obtient un poste fixe à

Nyons. Aurélie CIAI et Sabine CLUZEL obtiennent toutes les deux un poste à Valence, au lycée Camille Vernet. En ce qui concerne les titulaires sur zones de remplacement, quelques nouvelles des rattachements et postes à l'année. : une nouvelle entrante sur l'académie, Céline BOTTI est rattachée au lycée Camille Vernet à Valence. Roland CATERINI est toujours rattaché au lycée Gabriel Faure à Tournon, Sandra CEYTE au lycée Gustave Jaume à Pierrelatte et Sandrine REDER au lycée Roumanille à Nyons. Stéphane SALMON obtient 18 heures pour cette année au lycée Triboulet à Romans sur Isère.

En Isère

Gérard ANTHEAUME est muté au lycée Stendhal à Grenoble, sur le poste de Patrice ALLARD qui a rejoint l'Université. Bruno HOSTE obtient le poste de l'Unité Soins Etudes à la Tronche (ex : clinique Georges Dumas). Il y remplace Jean BIGUET, parti à la retraite. Au lycée de Moirans, c'est Appolinaire BRISSY-GHADOUT qui arrive sur un poste définitif. Samir AZDOD vient d'Aix Marseille et obtient un poste fixe au lycée de l'Edit à Roussillon. Autre nouvel entrant sur l'académie, Johan BESSY obtient un poste fixe au lycée de Vienne. Thibaut MARCHAL entre dans l'académie, il est nommé au lycée Jean Prévost à Villard de Lans. Leila BENMANCOUR obtient un poste au lycée Pablo Neruda à St Martin d'Hères. Enfin, Céline LARQUE connaît à nouveau une mesure de carte scolaire et rejoint finalement le lycée des Portes de l'Oisans à Vizille (qu'elle avait quitté précédemment suite à une mesure de carte scolaire !). En ce qui concerne les titulaires sur zones de remplacement, quelques nouvelles des rattachements et postes à l'année : Anne DARRAS est nommée 9 heures au lycée du Grésivaudan à Meylan, David DELAGNEAU obtient 9 heures au lycée Portes de l'Oisans à Vizille. Christelle MARMIER est rattachée au lycée Champollion à Grenoble et Sonia NORMAND au lycée Aristide Bergès à Seyssinet Pariset. Angélique PACALIN obtient 9 heures au lycée Pierre Béghin à Moirans et Nabil HEMZAOUI un service complet à l'année au lycée Berlioz à la Côte St André. Cathéri-

La population : 3 043 849 habitants





ne TIREL est rattachée au lycée Léonard de Vinci à Villefontaine, Isabelle CASSELLAN au lycée Herriot à Voiron, Sylvain GREGOIRE au lycée Galilée à Vienne et Raphaël NOCUN à Philibert Delorme (Isle d'Abeau).

En Savoie

Une sortante : Nathalie CHALANCON rejoint l'académie de Clermont Ferrand.

Jean Marie LAVANCHY arrive de Paris et obtient un poste définitif au lycée St Exupéry à Bourg St Maurice. Autre entrante, Elise VANNSON est nommée au lycée Paul Héroult à St Jean de Maurienne.

Mathilde POULIQUEN (précédemment à Cran Gevrier) et Marie Hélène LE PIVERT (précédemment à Bourg St Maurice) arrivent toutes les deux au lycée du Granier à la Ravoire. En ce qui concerne les titulaires sur zones de remplacement, quelques nouvelles des rattachements et postes à l'année : Viviane KAUFMANT obtient un service complet au lycée Pravaz à Pont de Beauvoisin.

Emmanuel BERCOT est nommé 9 heures à l'année au lycée Monge à Chambéry, Stéphane BONNEVAULT obtient 15 heures à Alleville, au lycée Jean Moulin. Anne-Lise EXERTIER est nommé à Moutiers sur un bloc de 9 heures au lycée Ambroise Croizat, et Emily REY est rattachée au lycée de Bourg St Maurice.

En Haute Savoie

Pascal AIT-CHEIKH rejoint l'académie de Reims et Marie Laure BERTHOME (précédemment en poste à Thonon) celle de Nantes. Yasmina MEZIANI est nommée en poste au lycée Gabriel Fauré à Annecy. Aurélie GIRERD-CHANET, entrante sur l'académie obtient le lycée des Glières à Annemasse. Ce poste a été libéré par le départ de Brigitte ROUX pour le lycée de la Versoie à Thonon les Bains. Jean Marc PIERUCCI (précédemment au lycée de Rumilly) arrive au lycée Charles Baudelaire à Cran Gevrier. En ce qui concerne les titulaires

sur zones de remplacement, quelques nouvelles des rattachements et postes à l'année : Ahmed MATACH obtient à l'année un service complet au lycée des Glières à Annemasse. Alain THOUMAS est nommé sur un bloc de 9 heures au lycée de l'Albanais à Rumilly. Aude BOCHET partage son service entre le lycée Anna de Noailles à Evian et celui de Thonon les Bains. Yann CLEMANCON est nommé à l'année sur un service complet au lycée du Mont Blanc à Passy. Enfin Guillaume VALLET est rattaché au lycée Mme de Staël à St Julien en Genevois.

Nous apprenons au bouclage du journal le décès de Mohamed TOURKI en poste au LGM de Meylan depuis 2004.

Laurence Maurin

Avec l'aide précieuse de Christiane Poret pour la communication des résultats des mouvements.



Nous avons lu ...

**Faire de la sociologie - Philippe MASSON
Les grandes enquêtes françaises depuis 1945**

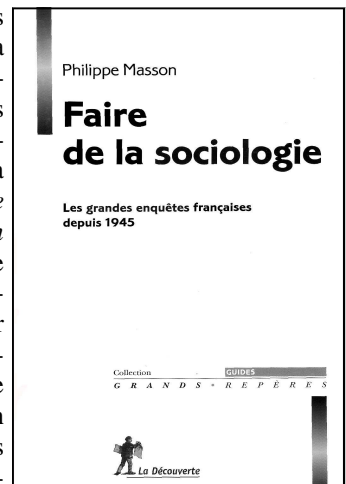
Voici un ouvrage à la fois dense et synthétique qui retrace l'histoire des grandes enquêtes empiriques réalisées par les sociologues en France depuis 1945. Comment des générations de sociologues ont petit à petit « dévoilé » la société française à travers des méthodes variées : enquêtes de terrain, observations participantes, analyses de documents originaux, entretiens, enquêtes statistiques. Et c'est là l'intérêt de ce livre : présenter la façon par laquelle les chercheurs « du social » construisent leurs analyses. L'histoire de ces méthodes s'inscrit d'abord dans le développement puis l'institutionnalisation de cette discipline, avec des interrogations sur le rôle des chercheurs et les modes de financement de cette recherche. En effet, selon les attentes que le monde politique porte sur ces enquêtes, les financements sont plus ou moins aisés. Et le volume des contrats guide immanquablement le type d'investigation qu'il est possible de mener. Entre de grosses enquêtes statistiques et l'immersion dans un collectif de travail, les moyens humains nécessaires ne sont pas les mêmes. Cette histoire des méthodes s'inscrit aussi dans les histoires personnelles et collectives de ces chercheurs, leur origine sociale, leurs expériences en France ou dans les universités américaines, leurs collaborations ou leurs appartenances scientifiques (tel laboratoire, tel institut).

Au fil des pages, on (re)découvrira comment Paul-Henri Combart de Lauwe, en 1951 contribue au développement de la sociologie urbaine, en mobilisant le matériau habituellement dévolu aux géographes : la cartographie. On observera comment à partir de la seconde moitié des années 50, voyant tomber des

contrats publics pour étudier les grandes transformations de la société française, les sociologues travailleront dans toutes les dimensions des réalités sociales. Michel Crozier analysera *le phénomène bureaucratique* (1963), Henri Mendras *la fin des paysans* (1967), Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron s'interrogeront en 1964 sur la question de la démocratisation dans un contexte de forte croissance de la scolarisation (*Les Héritiers*). Aux analyses multivariées répondent des années plus tard les enquêtes ethnographies et les entretiens approfondis. Le dernier ouvrage présenté est celui de Stéphane Beaud et Michel Pialoux : *Retour sur la condition ouvrière* (1999). C'est donc bien la présentation de ces manières de faire de la sociologie qui est au cœur de ce livre. Intéressant donc et très riche. Un ouvrage à découvrir, pour lecteurs non débutants en sociologie (!), un ouvrage à utiliser aussi pour ses brèves présentations des grandes enquêtes qui ont marqué cette science sociale dans le contexte français.

Collection « grands repères », La découverte, 2008

Laurence Maurin



Dyslexie, dyspraxie,... un bref point sur ces troubles spécifiques d'apprentissage

Un entretien avec Edouard Gentaz, directeur de recherche au CNRS.

<http://www.upmf-grenoble.fr/LPNC/Edouard.Gentaz>

Qui n'a pas entendu dans la salle des professeurs des phrases du genre, « *Il le fait exprès, il n'écoute pas. Il ne retient pas. Il ne travaille pas assez. Il se fatigue vite et se distrait. Il est lent. Il fait peu d'effort. Il est dys...on ne peut rien faire et rien dire ! Il est très performant dans une matière mais incompetent dans d'autres... Comment faire maintenant avec tous ces dys... dans la classe ?* ». Il est donc important de présenter très brièvement les connaissances actuelles apportées par les sciences cognitives sur ces troubles spécifiques d'apprentissage (TSA) du développement. Ces troubles sont en effet spécifiques car ils ne concernent pas l'ensemble des compétences cognitives d'un enfant ou d'un jeune mais seulement un domaine. En conséquence, chaque trouble sélectif d'apprentissage va se manifester par des dysfonctionnements spécifiques pour chaque domaine comme la lecture, le calcul, l'écriture qui vont émerger progressivement au cours du développement cognitif de l'enfant.

Depuis 1997, ces troubles sont reconnues par l'OMS et par l'éducation nationale (BO) depuis 2002. Les élèves peuvent bénéficier dans le cadre de l'égalité des chances à des aides aux examens du collège à la faculté (tiers temps, lecteurs, secrétaires, ordinateurs avec logiciel à reconnaissance vocale), des aides financières pour les différentes prises en charges rééducatives et la mise en place de PPRE programme personnalisé de réussite éducative (contrat interne à l'éducation nationale ; voir « pour en savoir plus »). Il est aussi possible d'établir un PPS (projet personnalisé de scolarisation ; voir « pour en savoir plus ») : il s'agit d'un contrat établi à la demande des parents entre la MDA (maison de l'autonomie) représentée par un enseignant référent, l'élève, les parents, le rééducateur et les enseignants. Il y a un PPS quand le handicap est reconnu à un taux de plus de 50%. Dans ce cas, un AVS (auxiliaire de vie scolaire) peut être

préconisé. Il accompagne l'élève sur le temps scolaire pour l'aider à compenser son handicap. Nous allons présenter plus en détail dans ce numéro une bève synthèse sur la dyspraxie issue en partie d'un texte rédigée par Caroline Huron (Inserm, Neurospin) et dans le suivant nous aborderons la dyslexie.

Dr. Edouard Gentaz, Directeur de Recherche au CNRS

Qu'est-ce que la dyspraxie ?

Il s'agit d'enfants d'intelligence normale, ayant une relative facilité dans le domaine du langage mais présentant par ailleurs des difficultés importantes sur le plan moteur et de l'organisation spatiale. Les enfants dyspraxiques ont des difficultés à planifier, à programmer et à coordonner des gestes complexes, intentionnels et orientés vers un but. Ils ont des difficultés à réaliser un geste conscient, à modifier leur mouvement et surtout ils n'arrivent pas à automatiser les gestes complexes (comme l'écriture), comme le font les autres enfants. Pour avoir une idée de cette difficulté, nous vous invitons à copier cette phrase avec votre main dominante, vous remarquerez alors la facilité (sensori-motrice et cognitive) de cette tâche. Ensuite, recopier cette même phrase avec votre autre main, et là, vous allez vous mettre à écrire lentement, des lettres plus grandes et moins lisibles et vous allez vous rendre compte que cette tâche mobilise entièrement vos capacités attentionnelles, vous empêchant ainsi de faire attention à autre chose comme écouter un collègue qui vous parle. Telle est, en caricaturant, la situation d'un enfant atteint de ce trouble lorsqu'il doit écrire sur son cahier.

Dans la majeure partie des cas, ces difficultés de coordination des praxies sont associées à des troubles oculomoteurs. Les enfants dyspraxiques ont des difficultés à organiser leur regard et de la même façon qu'ils doivent contrôler consciemment l'organisation des gestes complexes, ils doivent contrôler volontai-

rement l'organisation et le calibrage de leurs saccades oculaires. Cette difficulté à acquérir des stratégies de regard efficaces est extrêmement pénalisante puisqu'elle compromet l'accès aux informations présentées visuellement.

Parce que ces perturbations apparaissent en l'absence de lésion cérébrale avérée, elles ont trop souvent par le passé été mises sur le compte d'une immaturité de l'enfant, d'un trouble affectif ou d'un manque de stimulations. Elles sont en fait le reflet d'un dysfonctionnement du cerveau. En ce qui concerne la prévalence de la dyspraxie, les chiffres sont élevés: 5 à 7% des enfants de 5 à 11 ans selon le haut comité de santé publique. Même s'il est évident que tous les enfants sont loin d'être repérés à l'époque actuelle, cette pathologie est susceptible de concerner près d'un enfant ou jeune par classe.

Comme pour toute pathologie développementale, les troubles ont une expression plus ou moins sévère suivant les enfants mais les conséquences de la dyspraxie sont multiples. Ainsi, selon le degré de sévérité des troubles, il est possible de rencontrer certains de ces enfants quelques années plus tard au lycée. Voici une liste des conséquences possibles des conséquences de la dyspraxie dans la vie quotidienne et le parcours scolaire à partir de la maternelle. Il est bien évident que toutes les difficultés décrites ci-dessous ne sont pas présentes chez les dyspraxiques et que leurs présences et leurs sévérités diffèrent selon chaque enfant.

Conséquences de la dyspraxie dans la vie quotidienne

Les enfants dyspraxiques sont pathologiquement maladroits. Ils peuvent tomber, se cogner, bousculer les autres et laisser échapper les objets. Ils peuvent rencontrer de grandes difficultés à s'habiller seuls, ne pas parvenir à faire leurs lacets ou boutonner leurs boutons. Le maniement des couverts peut rester longtemps difficile et les enfants dyspraxiques peuvent avoir bien du mal à manger pro-



prement et à ne pas renverser leur verre. Se repérer dans l'espace peut être extrêmement difficile pour ces enfants qui errent dans les couloirs sans parvenir à retrouver leur salle de classe. Ils peuvent rencontrer aussi de réelles difficultés à se repérer dans le temps et ils peuvent décontenancer leur entourage en demandant en plein milieu de journée si on est le matin ou le soir. Les difficultés visuo-spatiales rendent très difficiles les activités de rangement et d'organisation des objets. Rares sont ceux qui parviennent à coordonner suffisamment bien les jambes et les bras pour apprendre à nager ou à pédaler sur une bicyclette dans les âges habituels.

Conséquences scolaires de la dyspraxie

La première difficulté à laquelle est confrontée l'élève dyspraxique à l'école maternelle est liée à la place majeure qui est donnée aux exercices de motricité fine (dessin, perles, découpage, collage). Dès leur entrée dans le monde scolaire, les enfants dyspraxiques sont donc confrontés à des activités qu'ils réalisent avec une grande difficulté en raison de leur handicap. Les enseignants sont rapidement déconcertés par ces enfants qui s'expriment avec une grande aisance, sont souvent très intelligents mais s'avèrent incapables de dessiner un bonhomme. Les troubles du comportement apparaissent. Les enfants refusent les activités graphiques, en se mettant par exemple sous la table au moment où l'atelier dessin démarre. Le nombre d'activités graphiques de préparation à l'écriture augmente et l'enfant malgré des efforts démesurés ne parvient que difficilement à

écrire son nom. Le malentendu commence à s'installer. Nul ne comprend pourquoi cet enfant qui a réussi à écrire une lettre ne peut plus refaire cette lettre une deuxième fois parce que personne ne perçoit que le dessin de la première lettre a demandé des efforts tellement démesurés à l'enfant dyspraxique qu'il est tout simplement épuisé et ne peut plus fournir le même effort pour reproduire la seconde lettre. L'enfant va donc s'entendre dire « Tu vois quand tu t'appliques, tu peux » alors même qu'il s'applique déjà de toutes ses forces. En l'absence de diagnostic, de multiples causes vont être données aux difficultés de l'enfant mettant en question à tort tantôt sa motivation, tantôt sa maturité ou encore son environnement familial. Du haut de ses cinq ans, face aux adultes, parents et enseignants, qui se perdent dans des interrogations le plus souvent fort loin de sa réalité, il trouve lui-même l'explication aux difficultés qu'il rencontre : « Je ne vaux rien » dit Mathieu à son père, « j'ai une maladie dans la tête » déduit Manon, ou « Je m'applique, je m'applique et je fais toujours moins bien que les autres ».

Plus tard, quand le diagnostic n'est pas fait, la copie est la source de multiples malentendus puisque l'élève dyspraxique, à la différence des autres élèves, fait beaucoup plus de fautes en copie qu'en dictée. En effet, contraint de mobiliser la totalité de ses ressources attentionnelles pour dessiner les lettres une à une, il s'épuise au fur à mesure que le texte s'allonge. Le texte devient illisible et les fautes d'orthographe se multiplient.

Au delà des aspects liés à la qualité de la trace écrite qu'ils peuvent produi-

re, se profilent les aspects liés à la quantité de ressources attentionnelles que les enfants dyspraxiques doivent déployer pour pouvoir dessiner les lettres. Parce qu'ils n'automatisent pas l'écriture, le geste graphique en lui-même leur demande une grande attention, attention qu'ils ne peuvent plus allouer aux autres tâches associées à l'écriture. En le mettant systématiquement en double tâche, l'écriture manuelle conduit inéluctablement l'enfant vers l'échec scolaire. Il est donc crucial de faire acquérir à ces enfants l'ensemble des notions à apprendre indépendamment de l'écriture manuscrite (orthographe comprise).

Nécessité d'une prise en charge globale de l'enfant (enseignants, spécialistes et parents)

Ces particularités font que la prise en charge d'un enfant dyspraxique ne peut pas relever uniquement de la mission de l'enseignant mais nécessite une coopération étroite avec des spécialistes (psychomotricien, ergothérapeute ou neuropsychologue) et la famille. La pose du diagnostic est cruciale car elle permet de mettre en place les techniques de rééducation appropriées et de réfléchir à la mise en place de moyens de compensation qui permettront de remplacer l'écriture manuscrite en cours (ordinateur). Enfin, et ce n'est pas le moins important, elle permet à l'enfant de prendre conscience qu'il n'est pas responsable des difficultés qu'il rencontre et de restaurer peu à peu son estime de soi déjà bien mise à mal. C'est dans ces conditions que l'enfant dyspraxique poursuivra une scolarité enrichissante.

Pour en savoir plus :

<http://dyspraxies.tumblr.com/>

<http://www.bonjour-docteur.com/article.asp?IdArticle=909&IdBloc=Tout>

<http://www.curiosphere.tv/video-documentaire/5-vie-scolaire/107097-reportage-handicap-et-scolarisation-en-milieu-ordinaire>

<http://www.agence-usages-tice.education.fr/temoignages/outil-d-integration-pour-un-eleve-dyspraxique-1138.htm>

Site web du laboratoire où travaille Caroline Huron

<http://www.unicog.org>

Adresse web pour trouver un exemple de PPR <http://www.educasources.education.fr/detail.asp?ID=135843>

Adresse web pour trouver un exemple de PPS

<http://www.mda38.fr/article.php?sid=2677>

Trois DVD CNDP à signaler.

La France des Trente Glorieuses.

Prix : 29,00€

Penser avec Lévi-Strauss.

Prix : 29,00€

Goupil Catherine, Le Merdy Sophie, Tamisier Marc

Des écrits, des écrans. Pour une éducation à l'image et aux médias.

Prix : 35,00 €

Conformément à la loi, la cotisation à l'APSES donne droit à une **déduction fiscale de 60%**.

Chèque au nom de l'APSES-
GRENOBLE

A renvoyer à Laurence MAURIN

L'équipe grenobloise

Le responsable de la régionale

Thomas Blanchet
14 rue Alphonse Terray

38000 Grenoble

Blanchet.Thomas@wanadoo.fr

Tél : 04.76.70.43.76

La trésorière

Laurence Maurin

6 allée Henri Frénay

38000 Grenoble

laurence.maurin@ac-grenoble.fr

Leila Benmançour

6, rue du centre

38600 Fontaine

leila.burdin@free.fr

Aurélie Blanc

1 rue des Sarmentines

07300 Tournon

lalie07@wanadoo.fr

Laetitia Blanc

18 rue Dr Greffier

38000 Grenoble

laetitia-cathy.blanc@ac-grenoble.fr

Bruno Hoste

Chemin des cochés, Tolvon

38960 Saint Etienne de Crossey

Bruno.Hoste@ac-grenoble.fr

Bulletin d'adhésion à L'Association des Professeurs de S.E.S. (A P S E S)

N°	F i c h i e r n a t i o n a l	
Académie : GRENOBLE _ <i>Ecrivez lisiblement SVP Merci</i>	Année 2009 - 2010	
Nom		
Prénom		
Grade et échelon		
Statut (poste fixe, TZR, autre...)		
Date de naissance		
Montant de la cotisation	<i>incluant l'abonnement à Apsés-Info</i>	
Date de l'adhésion : JJ/MM/09		
Non titulaires (vacataires, contractuels)	6 €	
Indice <= 437 (cert. → 4 ^è éch. inclus; agr. → 2 ^è éch. inclus)	20 €	
437 < Indice < 529 (cert. 5 ^o , 6 ^o , 7 ^o éch.; agr. 3 ^o , 4 ^o échelon)	34 €	
529 < Indice < 620 (cert. 8 ^o , 9 ^o , 10 ^o éch.; agr. 5 ^o , 6 ^o échelon)	46 €	
Indice >= 620 (cert. 11 ^o , cert. HC 5, 6, 7 ^o éch ; a gr.7 ^o ...)	56 €	
Retraités	42 €	
Êtes-vous un nouvel adhérent ?	OUI	NON
Si vous étiez déjà adhérent, précisez dans quelle académie :		Quelle est la dernière année ? 20 . . / 20 . .
Vos coordonnées ont-elles changé depuis l'an dernier ?	OUI	NON
Nom de votre établissement :	Adresse votre établissement actuel	
.....	
Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/>	
Adresse personnelle		
.....		
Code postal : Ville :		
Tél. pers.	Voulez-vous être inscrit sur la liste internet de diffusion « adh-apses » ?	
	oui	
	non	
e-mail		